

Règlement de Fonctionnement

**CENTRE
DE LOISIRS**

Saison 2024-2025

les taillis
Centre social et socioculturel - Bron

SÉJOURS

ACCUEIL LES TAILLIS
20, rue Villard – Bron
04 78 26 88 53

ACCUEIL LES TAILLIS
7, rue Paul Pic – Bron
04 78 26 72 63

Inscriptions

CENTRE DE LOISIRS Jean Macé et Grand Taillis

DATES INSCRIPTIONS Mercredis :

Période	Date de dépôt de dossier pour les familles ne l'ayant pas fait pour la saison 2024-2025	Date d'inscription
Mercredis année 2024-2025	21-juin 2024	Jeudi 27-juin 2024
Mercredis septembre décembre 2024	28-juin 2024	Jeudi 04-juil 2024
Mercredis janvier mars 2025	29-nov 2024	Mardi 03-déc 2024
Mercredis avril juin 2025	07-févr 2025	Mardi 11-févr 2025

CENTRE DE LOISIRS Jean Macé et Grand Taillis

DATES INSCRIPTIONS Vacances :

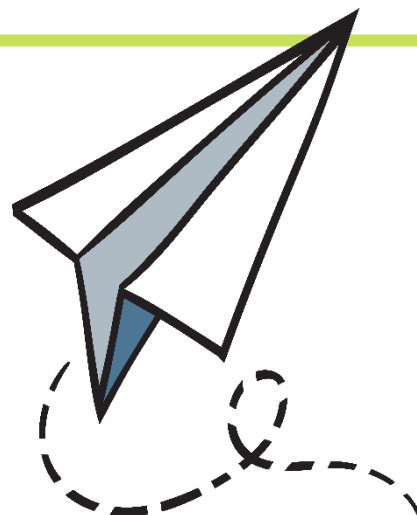
Période	Date de dépôt de dossier pour les familles ne l'ayant pas fait pour la saison 2024-2025	Date d'inscription
Vacances automne	13-sept 2024	Mardi 17-sept 2024
Vacances décembre	15-nov 2024	Mardi 19-nov 2024
Vacances février	17-janv	Mardi 21-janv 2025
Vacances avril	14-mars	Mardi 18-mars 2025
Vacances été	16-mai	Samedi 24/05/2025

OÙ TROUVER LES INFOS ?

accueil@cslestailis.fr
www.cslestailis-bron.fr



@Centresociallestailis



Les inscriptions se font en présentiel au centre social. Les dossiers doivent être réalisés au plus tard le dernier vendredi avant le début de la session d'inscription.

Tarifs et règlement

Pour toutes inscriptions, merci de vous munir obligatoirement :

- du carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations du DT Polio à jour.
- du quotient familial délivré par la CAF ou, à défaut, le dernier avis d'imposition.
- d'un mode de règlement : chèques – espèces – chèques vacances, carte bleue.
- d'une copie du jugement en cas de séparation.
- du livret de famille.

En cas de changement de situation ou de coordonnées, merci de prévenir le plus rapidement possible le Centre social et socioculturel.

Il est possible, pour une tierce personne, d'inscrire l'enfant d'un parent ou d'un ami, à condition que les parents se présentent aux accueils pour signer les documents administratifs obligatoires au plus tard le dernier vendredi avant le début de la session d'inscription.

Aucun enfant non inscrit ne pourra être accepté.

Aucune inscription n'est prise sans règlement et sans les documents obligatoires.

Aucune inscription ni réservation ne peut être faite par téléphone ou par mail.

Les dossiers familles doivent être à jour pour le jour de l'inscription. Aucune constitution de dossier ne sera possible la semaine de l'inscription.

Paiement :

L'encaissement différé par chèque est possible (étalement pour les mercredis scolaires et vacances scolaires).

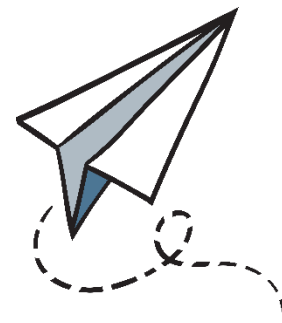
Cependant le dernier chèque devra être encaissé avant le démarrage de l'activité (vacances) et la fin de la période pour les mercredis.

Dans le cadre de la prise en charge totale ou partielle du règlement de l'inscription. Il convient aux familles de venir en amont des dates d'inscription afin d'établir un devis à fournir à la métropole de Lyon. Seul un retour de prise en charge positive de la part de cette dernière permettra l'inscription sans l'avance de frais.

Annulation, Absence

Absence pour enfant malade :

Vous devez fournir un certificat médical dans les 14 jours pour justifier de l'absence de votre enfant. Ce dernier générera un avoir que vous pourrez utiliser sur une prochaine période.



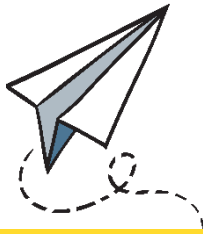
En cas d'annulation de la part de la famille :

Annulation à 14 jours ou + du jour concerné	Annulation à - de 14 jours du jour concerné	Annulation à - de 48 heures Jours ouvrés
Une retenue de 30% de la somme facturée sera appliquée. Les 70% restant seront disponibles sous forme d'avoir.	Une retenue de 70% de la somme sera appliquée. Les 30% restant seront disponibles sous forme d'avoir.	100% de la somme sera retenue.

**NOS
TARIFS**

Adhésion Familiale annuelle	Cotisation ACM annuelle (Brondillant)	Cotisation ACM annuelle (non Brondillant)
14 euros	1 euro	10 euros
		A partir de mai
		5 euros

Quotient Familial	Journée + Repas
De 0 à 249	4 euros
De 250 à 499	6.53 euros
De 500 à 749	9.05 euros
De 750 à 999	11.58 euros
De 1000 à 1249	14.1 euros
De 1250 à 1499	16.83 euros
De 1500 à 1749	19.55 euros
De 1750 à 2000	22.28 euros
+ de 2000	25 euros



**Les centres de loisirs
mettent en place des
journées adaptées aux
besoins des enfants
en fonction de leur âge.**



C'est pourquoi, nous défendons :

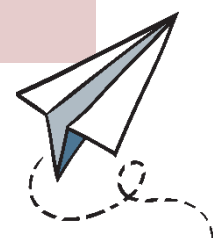
- De ne pas forcer un enfant à manger mais le stimuler à goûter à tout.
- De pas réveiller les enfants pendant la sieste en leur laissant la possibilité de se reposer selon leurs besoins.
- Le fait d'être juste et équitable entre tous les enfants.
- Un lieu permettant de s'épanouir dans un espace où toutes formes de violences verbales ou physiques sont strictement interdites.
- De garantir une communication active et ouverte entre les familles et les équipes
- Une écoute active des enfants accueillis.
- La possibilité de pouvoir modifier les programmes d'activités en fonction du besoins des enfants.
- Un espace où les écrans et les ondes sont limités afin de profiter au mieux de la vie en collectivité.
- Le fait de poser un cadre clair et respectueux favorisant le vivre ensemble.



**Les horaires d'accueil les matins sont de 8h à 9h
et de 17h à 18h le soir.**

Journée Type

HEURES	TEMPS	LE CONTENU
8h-9h	Accueil Temps d'accueil Temps Libre	Arrivée des enfants Temps d'échange Jeux libres (jeux de société, jeux calmes, coloriages, scoubidous...)
9h-11h15	Temps d'activités	Des activités proposées par les animateurs en variant le sport, la culture, l'art, la cuisine ...
11h15-11h30	Bilan de la matinée Préparation au repas	Jeux intérieurs ou extérieurs
11h30-12h30	Temps de repas	Repas de midi tous ensemble (chaque enfant est amené à participer aux différentes tâches de ce temps;
12h30-14h	Temps calme + Temps Libre	Temps calme : des temps permettant de se recentrer et de profiter d'un temps plus calme (yoga, débat, jeux de mimes...) Temps libre : Des espaces de jeux libres accessibles en autonomie.
14h-16h	Temps d'activité	Des activités proposées par les animateurs en variant le sport, la culture, l'art, la cuisine ...
16h-16H45	Temps de goûter	Goûter équilibré Bilan (Ressenti de l'activité)
16h45-18h	Temps d'accueil + Temps libre	Départ des enfants Temps de jeux libre variés



INFOS PRATIQUES

> **Les inscriptions** se déroulent à l'accueil du centre social. Il suffit de se présenter sur les horaires d'ouverture ou les jours de session d'inscription.

> **Aucune inscription par mail ou téléphone.**

> **Dossier complet à constituer au plus tard la semaine précédant l'inscription:**

- Attestation CAF avec le quotient familial
- Copie du livret de famille
- Attestation de sécurité sociale
- Fiche d'autorisations
- Fiche sanitaire
- Photocopie des vaccins
- Règlement de fonctionnement des accueils de loisirs
- Règlement intérieur des familles

> **Tarifs variables selon le quotient familial.**

> **Le règlement se fait à l'inscription.**

Accueil ACM :
Matin : 8h-9h
Soir : 17h-18h



Le Centre social fournit les repas (pique-niques en sortie), et un **goûter** l'après-midi.

▶ **HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL Grand Taillis**

Lundi : Fermé/13h30-18h
Mardi : 9h-12h/13h30-18h
Mercredi : 9h-12h/13h30-18h
Jeudi : 9h-12h/13h30-18h
Vendredi : 9h-12h/13h30-16h30

▶ **HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL Petit Taillis**

Lundi : Fermé/13h30-18h
Mardi : 9h-12h/13h30-18h
Mercredi : 9h-12h/13h30-18h
Jeudi : 9h-12h/13h30-18h
Vendredi : 9h-12h/13h30-16h30



Les **programmes complets** seront à disposition au centre social et sur le site quelques jours avant le début de chaque période.

Ils seront affichés sur les lieux d'accueil



Grand Taillis : 04 78 26 72 63

Petit Taillis : 04 78 26 88 53



accueil@cslestailis.fr
www.cslestailis-bron.fr

BRON

